Buletinul Ştiinţific
al
Universităţii "Politehnica" din Timişoara

Tom 46 (60) Ştiinţe socio-umane. Limbi moderne. Educaţie fizică 2001
Fascicula Limbi moderne

Le texte injonctif-organisateurs textuels et conditions de production

Marion COHEN-VIDA*

Rezumat

Lucrarea de faţă prezintă rezultatele unei cercetări intreprinse pe trei texte injonctive, realizate de studenţi, două orale (dialog şi monolog) şi unul scris (monolog). Scopul cercetării este dublu: ilustrarea dependenţei oricărei forme textuale faţă de contextul în care este produsă şi sublinierea polifuncţionalităţii organizatorilor textuali. Alături de opoziţia tradiţionalã *text scris/text oral*, propunem luarea în considerare şi a opoziţiei *monolog/dialog* ca factor determinant în funcţionarea anumitor unităţi textuale.

I. Introduction

L'intérêt de la production de textes à différents niveaux d'enseignement n'est plus remis en cause. Dans les années 70, le mouvement de rénovation pédagogique, visant le développement des facultés de communication orale et écrite des enseignés a favorisé la mise sur pied d'activités de production des << textes libres>>. L'apparition de telles activités d'<<expression libre>>, visant l'éclosion de la créativité des enseignés dans le cadre d'une activité globale, devait s'opposer au cloisonnement des divers disciplines du français favorisant le primat des activités de structuration de la langue. Les années 80 ont vu les limites d' une telle pédagogie tendant à négliger toute réflexion métalinguistique systématisée, on a notamment constaté que la correction des textes écrits posait des problèmes aux enseignants vu l'absence de critères d'évaluation textuelle précis.

* Chargé de cours, à l'Université "Politehnica" de Timişoara, Département de Langues Modernes

De nombreux travaux en linguistique textuelle ont pour objectif la caractérisation et le classement de différents types de textes écrits. Ils cherchent à dégager la spécificité de chaque forme textuelle et son indépendance par rapport aux contenus évoqués.

Notre travail porte sur l'étude du fonctionnement des organisateurs textuels dans trois textes informatifs de caractère injonctif, le premier étant un texte dialogué oral, le second un texte monologué oral et le troisième un texte monologué écrit.

Dans la situation 1, deux étudiants sont face à face et discutent comment réaliser la recette << *flan de courgette* >>. On peut dire que le destinataire est un << égal >>, il est actif, son rôle consistant à demander des informations concernant la réalisation de la recette. Le texte ayant pour but de faire agir un interlocuteur présent, sera construit en fonction de l' intervention de cet interlocuteur, qui en contrôle, en quelque sorte, la planification. Le texte sera oral et caractérisé par une forme dialoguée.

Dans la situation 2, l'étudiant est en face d'un destinataire auquel il présente la recette. On peut considérer que le destinataire a le statut d'un supérieur hiérarchique exigeant la transmission d'une information et n'intervenant pas.

Dans la situation 3 l'étudiant –scripteur rédige pour un destinataire absent une recette.Le statut social de ce destinataire n'est pas précisé, il lui est assigné un rôle de réalisation différée de l'activité.

Dans les situations 2 et 3, le destinataire n'intervenant pas, le texte sera autorégulé ou contrôlé de façon interne par la représentation que se fera l'énonciateur de la situation. Il a une forme monologuée. L'opposition présence de l'interlocuteur en situation 2/ absence de ce dernier en situation 3 se traduit par une transmission orale en situation 2 et écrite en situation 3.

II. Les organisateurs textuels

Selon B. Combettes et R.Tomassone (1988), tout texte informatif a pour but d' apporter un savoir, des connaissances. Il transmet des données organisées, hiérarchisées et se distingue du texte explicatif par son absence de visée démonstrative. Si le texte argumentatif a pour but la transformation des représentations (au sens de systèmes de croyances) d'un destinataire, le texte informatif transmet des connaissances, un savoir objectif. Notre travail porte sur un texte informatif particulier: un texte injonctif de type <<mode d'emploi>> (recette), évoquant une séquence d'actions comportant une progression temporelle, et visant à << faire faire >>.

Les organisateurs textuels rencontrés ont été répartis en quatre catégories principales:

1. ET
2. PONCTUATION ORALE (bon, ben-eh ben, ah-oh, hein quoi)
3. ORGANISATEURS TEMPORELS (puis, et puis, après, ensuite, alors, maintenant)
4. ORGANISATEURS NON-TEMPORELS (coordonnants)

Dans les trois textes, les catégories les plus représentées diffèrent: dans le dialogue il s'agit de la ponctuation orale et des oganisateurs temporels. Dans le texte monologué oral, il s'agit des seuls organisateurs temporels. Dans le texte écrit, il s'agit de << et >> et des organisateurs temporels. Les organisateurs non-temporels sont peu représentés dans les trois textes.

Quelques remarques s'imposent:

a) ET, la catégorie la plus représentée dans le texte écrit, est d'un taux d'apparition faible dans les deux textes oraux, tout particulièrement dans le dialogue.

b) La PONCTUATION ORALE est fréquente dans le dialogue et peu représentée dans le texte monologué oral. Cela démontre que ces unités sont davantage spécifiques du dialogue que de l'oral (cf. Roulete,1985).

c) Les ORGANISATEURS TEMPORELS sont représentés dans une proportion importante dans les trois textes. Ce phénomène est l'indice du substrat chronologique de l'organisation des textes, induit par le caractère successif de l'activité référentielle. C'est pourquoi nous considérons qu'ils méritent une attention particulière.

II.1. Les organisateurs temporels

Comme les unités de ponctuation orale, les organisateurs temporels présentent une certaine hétérogénéité de fonctionnement. Certains d'entre eux apparaissent dans les trois réalisations du texte informatif, d'autres sont spécifiques du dialogue, de l'oral ou de l'écrit. En ce qui suit nous allons analyser quelques uns, que nous considérons les plus représentatifs.

II. 1.1. Alors

Unité de l'oral, << *alors* >> apparaît surtout dans le dialogue, où il introduit les interventions des interlocuteurs:

<< *Alors tu prends une poêle antiadhésive et puis…*>>

Situé en début des deux textes oraux, il en marque l'ouverture:

<<Alors on va allumer le four thermostat…>>

<< Alors tu allumes le four thermostat …>>

À l'intérieur du texte monologué oral, << *alors* >> introduit un décrochement de la linéarité textuelle,ayant une fonction de segmentation.

<< …après on coupe les deux extrémitésdes courgettes, …*alors on met de l'huile…>>*.

D'un point de vue sémantique au carrefour de valeurs temporelles et argumentatives, cet organisateur réalise donc, dans chacun des textes oraux, la dualité qui lui est intrinsèque au travers d'une double fonction: ancrage et interaction dans le dialogue, ancrage et segmentation dans le texte monologué. << *Alors* >> dépasse la valeur déictique de << *maintenant* >> et la valeur essentiellement successive de << *après* >> et conjugue fonction d'interaction et fonction de structuration temporelle.

II.1.2. Maintenant, après, ensuite

Si ces trois organisateurs assurent chacun diverses fonctions, ils ont en commun de marquer la segmentation des textes en phrases.

Dans les deux textes oraux, les phrases du texte sont majoritairement introduites par un organisateur. Dans le dialogue, il s'agit généralement de << *maintenant* >>. Cette unité apparaît seule ou combinée à d'autres organisateurs.

Unité polyphonctionnelle, par excellence, << *maintenant* >>est non seulement une unité de segmentation, mais aussi une unité d' interaction.

Dans le texte monologué oral, plusieurs organisateurs temporels marquent les phases textuelles << *puis* >>, << *et puis* >> et parfois << *ensuite* >>. L'organisateur apparaissant le plus fréquemment comme marqueur de phases est << *après* >>.

<< …après on casse les oeufs…, après on laisse sur le feu moyen…, après on verse le contenu…>>.

Dans les trois textes, << *après* >> a une fonction de regroupement d' énoncés. Il est utilisé comme organisateur introductif d'un énoncé évoquant une nouvelle action. Sa présence est liée au caractère successif du référentiel évoqué.

Dans le texte écrit deux modes de délimitation des phases textuelles coexistent. On constate non seulement des procédés de mise en page tels que: découpage en paragraphes, numérotation de paragraphes, mais les organisateurs constituent un second système de signalisation des phases textuelles. Si les phases sont moins fréquemment marquées qu'à

l'oral, elles le sont par les mêmes unités que dans le texte monologué oral:<< *puis* >>, << *après* >>, << *ensuite* >>. << *Ensuite* >> apparaît comme l'unité la plus spécifique de l'écrit.

1. *coupez les deux extrémités …*
2. *mettez l'huile dans une poêle antiadhésive…*
3. *cassez les oeufs dans une terrine…*
4. *ensuite versez le contenu*

II.1.3. Puis, et puis

<< *Puis* >>, << *et puis* >> sont des unités particulièrement nombreuses dans les deux textes oraux. Ce sont des unités de liage << *passe-partout* >>. Dans le dialogue, ils apparaissent soit en début d'intervention, soit à l'intérieur d'une intervention. Dans les deux textes oraux, ils sont seuls ou combinés à un autre organisateur qu'ils précèdent ou qu'ils suivent. << *Puis* >> se retrouve parfois à l'écrit avec une légère valeur temporelle qui lui fait jouer le rôle de substitut de << *après* >>.

En résumé, si les unités de poctuation orale, soulignant la continuité du texte et son organisation interactive, marquent des modes d'enchaînement locaux des énoncés, les organisateurs temporels assurent des fonctions plus globales de structuration textuelle: celles d'ancrage et de segmentation.

III. Conclusions

Le but de notre recherche a été double: d'une part, il s'agissait de contribuer à illustrer, par la mise sur pied de trois situations expérimentales, la dépendance de tout forme textuelle à l'égard du contexte dans laquelle est produite. D'autre part, il s'agissait de souligner la polyfonctionnalité des organisateurs textuels.

Le fonctionnement spécifique des organisateurs dans chacun des trois textes analysés tend à confirmer la dépendance des oppositions *oral / écrit* et *monologué/ dialogué* par rapport aux variations des conditions matérielles de production d'un texte. Au lieu de la seule valorisation traditionnelle de l'opposition *oral / écrit*, on propose une prise en considération conjointe de ces deux couples d'oppositions, comme facteurs de variation du fonctionnement de certaines unités textuelles.

Du fait de leur polyfonctionnalité, il apparaît inconcevable de classer a priori les organisateurs en unités de l'oral et unités de l'écrit. Bien des unités peuvent apparaître dans diverses réalisations d'un type de texte, voire dans des types de textes distincts. D'un point

de vue didactique, il s'agirait pour chaque type de texte, de cerner la spécificité de l'agencement de ces unités et d'analyser, en fonction de leur position textuelle, leur rôle de marquage de l'organisation interne d'un texte. Il conviendrait de montrer que certains organisateurs sont utilisés pour ouvrir un texte, d'autres pour le clôre, certains pour changer de phases, ou pour regrouper des énoncés. De telles analyses permettraient aux étudiants de se construire des représentations des fonctions textuelles principales des organisateurs.

Par ailleurs, la mise en évidence de la polyfonctionnalité de certains organisateurs vise à souligner la multiplicité des facteurs déterminant leur fonctionnement. Non seulement ces documents s'intègrent dans le cadre d'une organisation textuelle elle-même déterminée par un contexte précis, mais la diversité de leurs fonctionnements est dépendante du co-texte dans lequel elles s'insèrent.

Bibliographie

1. Adam, J.M., Revaz, J., 1989, *Aspects de la structuration du texte descriptif: les marquers d'énumération et de reformulation,* Langue française, no. 81, p. 59-98.
2. Adam, Jean-Michel, 1990, *Éléments de linguistique textuelle,* Liège, Mardaga.
3. Bronckart, J.P., 1984, *Le fonctionnement des discours. Un modèle psychologique et une méthode d'analyse,* Paris, Delachaux et Niestlé.
4. Charolles, M., 1978, *Introduction aux problèmes de cohérence des textes,* Langue française, no. 38, p. 7-41.
5. Combettes, B., Tomassone, R., 1988, *Le texte informatif, aspects linguistiques,* Bruxelles, De Boeck Université, Col. Prisme.
6. Revaz, F., 1987, *Du descriptif au narratif et à l'injonctif*, Pratiques, no.56, p.18-38.
7. Roulet, E., 1985, *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, P. Lang.